

**COMMUNE de BARBASTE**

Lot-et-Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers en exercice : 19**

**Présents :16**

**Excusés :2**

**Absent :1**

**POUR :18**

**L'AN DEUX MIL VINGT TROIS**

**LE 14 DECEMBRE à 19h00**

Le Conseil Municipal de la Commune de BARBASTE,  
**dûment convoqué le 04/12/2023** s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie,  
sous la Présidence de Madame Valérie TONIN, Maire.

**Présents :**

Madame TONIN Valérie, Madame BEJNA Véronique, Madame BONA Aurélia, Monsieur SPECQUE Wilfrid, Madame NORMANT Ludivine, Madame RUPRET Joëlle, Monsieur DAUNES Michel, Monsieur BART Frédéric, Monsieur PAYEN David, Monsieur LAZARTIGUES Cyril, Madame BOREGO Fabienne, Madame FONT Marine, Monsieur MURILLO-RUIZ Fabien, Madame DUYNLAEGER Colette, Madame GAUCI Jacqueline et Madame KALB Marjorie.

**Excusés :**

Madame DUCOUSSO Isabelle (*pouvoir à Madame KALB Marjorie*),  
Madame JAYLES Bernadette (*pouvoir à Madame DUYNLAEGER Colette*).

**Absent :**

Monsieur ALMEIDA Filipe.

**DEL : 44/2023**

**Objet : Commissions Communales**

-VU l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet au Conseil Municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux ;

-VU les Délibérations du Conseil Municipal 10/2020 du 25/05/2020 et 03/2021 du 25/01/2021 2020 portants détermination du nombre, composition et modification des commissions municipales ;

-VU la Délibération du Conseil Municipal 55/2022 du 12/12/2022 portant création du Conseil

Municipal des enfants ;

●**CONSIDERANT** que les membres sont désignés par vote à bulletin secret mais que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ;

●**CONSIDERANT** que dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Madame la Maire propose aux membres de l'Assemblée Délibérante de modifier le nombre d'élus et la composition des commissions suivantes : Citoyenne, Développement Durable et Festivité/ Associations et de voter à main levée.

●**CONSIDERANT** les candidatures

-de Madame Marjorie KALB pour intégrer les Commissions Citoyenne et Festivités/Associations.

-de Madame Aurélia BONA pour intégrer la Commission Développement Durable.

-de MADAME Jacqueline GAUCI pour intégrer la Commission Festivités/Associations.

**Après avoir ouï l'exposé de Madame la Maire et en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal**

**DECIDE :**

► **NE PAS PROCEDER à la désignation des membres à bulletin secret ;**

► **que les Commission Citoyenne, Développement Durable , Festivités et Associations sont donc modifiées mais les autres commissions demeurent inchangées :**

DENOMINATION	COMPETENCES	RAPPORTEURS	MEMBRES
<b>Commission Finances</b> <b>2 membres</b>	Affaires financières et budget communal	Michel DAUNES	Michel DAUNES Aurélia BONA
<b>Commission MAPA et Travaux</b> <b>4 membres</b>	Marchés à procédure adaptée et travaux	Véronique BEJNA	Véronique BEJNA Frédéric BART Fabien MURILLO David PAYEN
<b>Commission Développement durable</b> <b>6 membres</b>	Vie scolaire, action de sensibilisation, gestion des déchets, gestion des consommations d'énergies, végétalisation optimisée, rénovation de l'habitat	Véronique BEJNA	Véronique BEJNA Marine FONT Filipe ALMEIDA Isabelle DUCOUSSO Ludivine NORMANT <b>Aurélia BONA</b>

**AR Prefecture**047-214700213-20231214-44DEL2023-DE  
Reçu le 15/12/2023

<b>Commission citoyenne</b> <b>7 membres</b>	Conseil Municipal des enfants, Gestion des réunions citoyennes et de la vie citoyenne. (Débats journées citoyennes, concertations...), Restaurant scolaire	Aurélia BONA	Aurélia BONA Filipe AMEIDA Joëlle RUPRET Fabienne BOREGO Isabelle DUCOUSSO Marine FONT <b>Marjorie KALB</b>
<b>Commission dynamique économique et touristique</b> <b>4 Membres</b>	Relation avec les acteurs économiques et touristiques, Perspectives et optimisation des relations et des partenariats	Joëlle RUPRET	Joëlle RUPRET David PAYEN Véronique BEJNA Cyril LAZARTIGUES
<b>Commission culture</b> <b>5 Membres</b>	Programmation et promotion du théâtre municipal, Gestion du lieu (patrimoine et matériel) Bibliothèque	David PAYEN	David PAYEN Isabelle DUCOUSSO Wilfrid SPECQUE Filipe ALMEIDA Joëlle RUPRET
<b>Commission Festivités- associations</b> <b>8 Membres</b>	Organisation, programmation et promotion des marchés nocturnes, Gestion des décorations de Noël, Relations avec le tissu associatif du (village accompagnement, subventions, Assemblées Générales)	Wilfred SPECQUE	Wilfred SPECQUE Filipe AMEIDA Frédéric BART Joëlle RUPRET Isabelle DUCOUSSO Fabienne BOREGO <b>Marjorie KALB</b> <b>Jacqueline GAUCI</b>

La Secrétaire de séance, Marine FONT

La Maire, Valérie TONIN




La Maire certifie sous sa responsabilité  
le caractère exécutoire de la présente délibération.

Fait et délibéré à BARBASTE, les mois, jour et an susdits.

*Ont signé au Registre les membres présents. Pour copie conforme*